Médailles d'honneur du travail

Des médailles d'honneur ont été accordées par le ministre du Commerce et de l'Industrie, à l'occasion de diverses cérémonies, aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

Lavolvier, cuisinier maison Alfred Delecourt, à Wattrelos ; Leclercq, comptable, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Lemaire, tisserand, maison F. Leborgne, à Touffiers ; Meurisse, tisserand, maison F. Leborgne, Lys-les-Lannoy ; Meurisse, contremaître maison F. Leborgne, Lys-les-Lannoy ; Mullier, ouvrier tisserand, maison F. Leborgne, à Hem ; Parent, tisserand, maison F. Leborgne, à Touffiers ; Pluquet, tisserand, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Trouvé, représentant, maison F. Leborgne, à Roubaix.

Baillœul, ouvrier tisserand, maison F. Leborgne, à Leers ; Catteau, tisserand, maison F. Leborgne, à Touffiers ; Coquant, employé Grands Magasins Bon Marché, à Croix ; Courouble, employé, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Crapuzete, tisserand, maison F. Leborgne, à Touffiers ; Delahaye, chef monteur, maison F. Leborgne, à Hem ; Delattre, ouvrier monteur mécanicien, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Deloigne, tisserand, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Delplanque, tisserand, maison F. Leborgne, à Lannoy ; Deseampe, apprêteur, maison F. Leborgne, à Lannoy ; Herbaux, employé, maison F. Leborgne, à Lannoy ; Hespel, tisserand, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy ; Hubaut, représentant, maison G. Drin et fils et Longepied, à Roubaix ; Hubaut, tisserand, maison F. Leborgne, à Lys-les-Lannoy.

MUTATIONS DANS LES P.T.T. — M. Rivet, rédacteur à la Direction de la Seine, passe à Lille ; — M. Guillot, commis à Boulogne-sur-Mer, principal, passe à Lille Central, réservé ; — M. Guillot, commissaire au cours d'instruction à Paris, Hôtel des Postes, passe à Roubaix, Central ; — M. Lavergne, commis au cours d'instruction à Paris, Hôtel des Postes, passe à Roubaix, principal ; — M. Pathie, 2e poix à Roubaix ; — M. Orus, commis à Tourcoing ; — M. Sueur, à Bordeaux, passe à Roubaix, principal ; — M. Fénouard, rue de la Bœtie, à Cambrai ; — M. Petit, à Roubaix, principal ; — M. Bouland, 2e, à Boulogne-sur-Mer.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 6 MAI :

Aujourd'hui, saint Jean ; demain, saint Etienne.

329e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 24 ; coucher, 20 h. 11.

Lune : Dernier quartier du 30 avril. Nouvelle, le 7 mai.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursement, de 9 h. à 10 h. 30.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Le concours de ballons

La Ligue Patriotique des Françaises, avons-nous dit, organise pour le 8 mai, jour de la fête de Jeanne d'Arc, un concours de ballons. Ceux-ci seront mis en vente dès le matin dans le centre de la ville. Les indications relatives au concours seront remises avec chaque ballon.

Le « lancer » aura lieu à midi et à cinq heures, sur la Grand'Place, entre la rue Pierre-Motte et la Grand'Rue.

Un prix, exposé à la Lecture Populaire, Grand'Rue, sera décerné au ballon de Jeanne d'Arc qui aura franchi la plus grande distance.

Ce populaire concours, qui constitue un pittoresque et charmant spectacle et une intéressante attraction, obtiendra sûrement un grand succès.

Un accident de chemin de fer

Le fourgon de queue d'un rapide déraille

Un accident de chemin de fer qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit mercredi soir, sur la ligne de Roubaix à Tourcoing, en deçà de la gare annexe.

Le train 311 venant de Paris avait quitté la gare de Roubaix à 17 heures 30, pour gagner Tourcoing, point terminus. Au passage du convoi sur le pont du canal, situé en deçà de la gare annexe de Roubaix, le fourgon de queue sortit des rails et roula sur le ballast où il s'abîma. En présence du danger, le conducteur, M. Jean Maillé, 31 ans, avait sauté du fourgon.

Lorsque le train de voyageurs entra en gare de Tourcoing, il ne restait plus de la voiture de queue que quelques débris. Celle qui la précédait avait été également avariée.

Le conducteur Maillé, qui avait pu gagner la gare frontière à pied fut l'objet des soins de M. le docteur Decherf. L'infortuné portait des plaies contuses légères au cuir chevelu et au poignet gauche.

Le blessé se trouvait également dans le fourgon de l'express de Paris qui, il y a deux mois environ, déraila en gare de Tourcoing. Au cours de cet accident, M. Maillé avait ressenti une violente commotion.

Le 311 est parvenu mercredi soir, en gare de Tourcoing avec un retard de 14 minutes. De ce fait, les trains venant de Lille ont emprunté la relation Roubaix-Annœux et ceux de Menin ont été détournés par Tourcoing par la même voie. Le service normal a été rétabli à 1 h. 31 sur la voie Roubaix-Menin.

Après avoir reçu les soins qu'exigeaient ses blessures, M. Jean Maillé a pu regagner son domicile rue Ernest-Meyer, 2, à Fives.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE de:** Beurre, 12.50 le kil.; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage Hollande, 9.00 le kil; Margarine, 7.00 le kil.; Lapin à la gelée, la boîte, de 1 kil. 125, 4.50. Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

VINS DOUCE ET BLANC (1.50 et 2.00 le litre)
Vente libre

Vendredi 6, de 8 à 11 h., 11e jaunes et vertes; de 1 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0 fr. 60 le k. (2 kil. par pers)

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES (Salle des Fêtes)

Avis important. — Le Comité de Ravitaillement rappelle les modifications apportées au tour de distribution par suite du jeudi de l'Ascension :

Vendredi 6 mai : de 2 h. à 3 h. ½, 19e jaune ; de 3 h. ½ à 5 h., 14e jaune.

LA DISTRIBUTION DES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS aura lieu rue Pellart, 99, comme suit :

Vendredi 6 : à 8 h., 3111 à 3230 ; à 9 h., 3231 à 3350 ; à 10 h., 3351 à 3470 ; à 11 h., 3471 à 3580 ; à 2 h., 3581 à 3700 ; à 3 h., 3701 à 3810 ; à 4 h., 3811 à 3930 ; à 5 h., 3931 à 4040.

LE PAIEMENT des RETRAITES OUVRIERES. — Pour la lettre D, vendredi 6, de 9 h. à midi.

Samedi 7, de 9 h. à midi, lettres E à M ; lundi 9, de 9 h. à midi, lettres N à Z.

LA TOMBOLA DE LA « MUTUELLE NADAUD ». — C'est devant une nombreuse assistance que la tombola de la « Mutuelle Nadaud » a eu lieu, jeudi à 10 h. 30, au siège, 2, boulevard de Strasbourg, en présence du Comité.

Tous ceux qui étaient présents à cette réunion furent unanimes à reconnaître les efforts accomplis depuis de longues années, sous l'impulsion heureuse de M. E. Dubois, président, pour les membres de la « Mutuelle Nadaud », qui se disposent à accueillir avec autant de reconnaissance que de fierté, le représentant du Gouvernement et le chef incontesté de la Mutualité. Voici les numéros gagnants de la tombola :

33.292	28.950	11.994	12.110	34.862	10.934	34.220	
36.101	34.532	38.856	38.046	37.111	26.063	44.054	
47.114	30.858	28.559	17.688	8.354	15.607	22.428	
35.034	15.585	15.858	30.595	49.259	49.065	47.263	
42.347	36.851	47.710	7.628	30.552	23.636	48.284	
33.237	20.794	19.067	34.653	7.055	42.999	20.434	
36.635	49.596	30.215	25.840	25.259	7.462	37.177	
19.758	41.854	27.860	2.957	25.681	5.047	23.038	
44.547	34.031	44.371	47.058	19.174	39.028	33.955	
6.584	36.166	48.061	25.758	48.959	24.447	26.169	
20.895	27.167	36.608	47.191	177	6.628	9.775	
36.167	10.068	44.663	22.977	34.157	23.586	36.119	
14.846	19.066	19.216	47.965	49.172	8.177	48.138	
35.963	8.174	22.879	26.166	11.836	34.293	34.268	
27.095	21.407	27.347	25.868	27.684	40.832	35.868	
35.004	25.250	16.046	44.950	39.859	6.506	13.410	
15.810	32.375	30.089	37.476	39.544			

Les sociétaires présents ont manifesté leur reconnaissance aux membres du Conseil d'administration pour leur dévouement en toutes circonstances et se sont donné rendez-vous à la grande manifestation mutualiste de dimanche prochain.

LA BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN. — La Commission de cette fête de quartier organise pour le lundi de la Pentecôte 16 mai, sa braderie annuelle.

De nombreux jeux et concours de pinsons avec prix en espèces auront lieu dans les estaminets du quartier.

VOL DANS UNE EPICERIE. — Durant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont coupé, à l'aide d'un diamant, deux vitres formant la partie inférieure de la vitrine du magasin de M. Jules Delmotte, épicier, 145, rue de Lille. Par cette ouverture ainsi pratiquée, ils ont pu s'emparer de diverses marchandises, telles que : œufs, gâteaux secs, chocolat, etc., estimés à 70 francs environ.

La police recherche les auteurs de ce vol.

ECLAIRE VOS LANTERNES. — La gendarmerie a dressé des procès-verbaux à deux cyclistes, MM. Louis Vanhove, demeurant à Touffiers, rue de Willeme 117, et François Audenardé, rue de la Vigne, cour Hugues, 8, pour défaut d'éclairage à leur lanterne.

MENUS FAITS. — Un chauffeur d'auto a fait l'objet d'un procès-verbal pour excès de vitesse, rue de Lille.

WASQUEHAL

CONFERENCE SOCIALE. — On nous prie d'insérer :

« Vendredi, à huit heures, en l'église Saint-Nicolas, conférence sociale de M. l'abbé Six. Après avoir parlé du faux remède au mal social, le collectivisme socialiste, il parlera du vrai remède qui est triple : l'action de l'Eglise, la part de l'Etat, la part des intéressés entre eux.

» Tous les hommes et jeunes gens de la commune y sont cordialement invités. »

BLESSE EN TRAVAILLANT. — Aux chantiers de M. Pombieux un manœuvre, Henri Dubois, 50 ans, est tombé à la renverse en déchargeant un camion. M. le docteur Mahieu a constaté une contusion de la région costale droite avec épanchement sanguin et congestion pulmonaire. Quinze jours de repos sont nécessaires.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX aura lieu sur la place de l'Eglise, le samedi 4 juin, à 6 h. 30 du matin. Les propriétaires de chevaux qui ont eu des changements depuis leur déclaration du mois de décembre dernier, sont priés de les déclarer à la Mairie (2e guichet), avant le 20 mai, dernier délai.

WATTRELOS

La Fête nationale de Jeanne d'Arc

Le programme de la journée du 8 mai

Le Comité de la Fête de Jeanne d'Arc nous communique le programme de la journée du 8 mai et l'appel suivant :

A 11 h. 30, défilé des sociétés patriotes de la ville. Rassemblement à 11 h. rue Carnot, à hauteur de la rue Traversière. A 11 h. 30, à l'église Saint-Maclou, messe traditionnelle de Jeanne d'Arc avec le panégyrique de l'Héroïne, le concours de la Musique Municipal et du Chant Sacré.

A 14 h., grande fête sportive sur le terrain du Laboureur (fort Lillois) : 1. Courses de 100 m., 400 m., courses par relais ; 2. Courses de fond ; 3. Match de football ; 4. Courses de fantaisie. Des prix importants en espèces et en nature seront attribués aux vainqueurs et seront remis le lendemain au café Hennebel, 5, Grand'Place, à 19 h.

A 15 h., grande fête de gymnastique par La Gauloise, sur le terrain de Sainte-Marguerite. Exécution du programme de la Fée Fédérale de Lille : Mouvements d'ensemble, travail aux appareils, pyramides.

A 17 h., place du Moulin, imposants exercices de gymnastique par La Patriote.

A 18 h., lancer de ballons, avec un intéressant concours de distance, sur la Grand'Place. Les inscriptions (1.50 et 2.50), sont reçues, dès maintenant au café Hennebel, 5, Grand'Place. Aux gagnants, de nombreux prix en nature, et 75 fr. de prix en espèces.

A 19 h. 30, brillant concert par les Enfants de la Lyre, sur le kiosque Grand'Place.

A 21 h., magnifique cortège historique et lumineux avec chars, (nouveauté sensationnelle). Itinéraire : Rues de la Concorde, Nécrier, place du Moulin, rue du Moulin et Grand'Place. Sur la Grand'Place, apothéose finale avec illumination, chant et musique.

Appel aux Wattrelosiens

Nous faisons appel au patriotisme des Wattrelosiens pour qu'ils fassent de la journée du 8 mai une fête digne des vertus héroïques de notre grande libératrice.

Arborons le drapeau national et pavoisons nos demeures, dès la veille, si possible.

Acceptons la « petite fleur de Jeanne d'Arc » qui sera présentée et portons-la toute la journée.

Allons assister, enfin, aux démonstrations populaires organisées pour la glorification de notre héroïne.

Vive Jeanne d'Arc ! Vive la France !

Le Comité.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt N. Germain, 10 Gde-Place, Tg.

LANNOY

LEERS

LA FETE DE JEANNE D'ARC. — On nous prie d'insérer :

« Les habitants sont instamment invités à pavoiser, dimanche 8 mai, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

» Pendant la grand'messe, au cours de laquelle sera fait le panégyrique de la grande libératrice de la France, l'Harmonie municipale donnera une audition, sous la direction de M. Paul Bernard. »

CHIFFRE D'AFFAIRES. — L'impôt sur le chiffre d'affaires en avril sera perçu par le receveur des contributions indirectes, le lundi 9 et le mardi 10 mai, de 8 h. 30 à 11 h., chez M. Lory, receveur buraliste.

Le mercredi 11 mai, aux mêmes heures, chez M. Muylle, débitant de tabacs, au Buisson.

ANNAPPES

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU DE BIENFAISANCE se réunira vendredi, 6 mai, pour examiner diverses questions d'assistance.

EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC, une retraite aux flambeaux, organisée par la société de gymnastique Saint-Jean-Baptiste de la Salle, aura lieu samedi soir, à 20 h. Dimanche matin, distribution de gâteaux aux enfants de toutes les écoles. Les sociétés et la Municipalité se rendront ensuite à Asq pour l'inauguration du monument aux morts pour la France. La Municipalité invite les habitants à illuminer et à pavoiser en l'honneur de l'héroïne.

BAISIEUX

LA FETE NATIONALE de JEANNE D'ARC. — A cette occasion, et pour donner à cette manifestation en l'honneur de l'héroïne tout le sens patriotique qu'on est en droit d'attendre, la Municipalité invite les habitants à pavoiser et à illuminer.

PETIT BEURRE DESSERT
En paquets de 12, de 24, et boîtes de 1K
Vente en gros : GESLOT-VOREUX. 74307

CYSOING

LA FETE DE JEANNE D'ARC. — A l'occasion de la fête nationale du 8 mai, célébrée en l'honneur de Jeanne d'Arc, la Municipalité invite les habitants à illuminer et à pavoiser ce jour-là. La Musique Municipale donnera un concert sur la place Faidherbe, de 17 à 18 h.

LA DUCASSE. — Dimanche prochain, 8 mai, fête annuelle de Cysoing. Des attractions diverses sont déjà installées sur la Place, et de nombreux forains ont retenu leur emplacement. La ducasse durera les dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 mai.

ETRANGERS, SOYEZ EN REGLE. — Trois ouvriers belges, Louis Dumazy, 58 ans, Julien Berte, 35 ans, et Louis Bourzy, 37 ans, domiciliés à Hérinnes, belgique, ont fait l'objet d'une contravention, les gendarmes les ayant trouvés non munis de leur feuille d'immatriculation.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 6 MAI.

Hôtel-de-Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 heures.

Bibliothèque Catholique 8, rue des Orphelins : de 9 h. à 10 h. 30.

Exposition de la Maternité et de l'Enfance, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

L'EXPOSITION DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE

L'inauguration officielle par la Municipalité

La journée de jeudi a été un nouveau succès pour l'Exposition. L'affluence des visiteurs a été plus intense encore que mercredi.

Ce ne sont pas des curieux qui passent indifférents devant les stands, non, les visiteurs s'intéressent, écoutent avec attention les explications données. Le bain de bébé attire toujours beaucoup de monde, et les réflexions que l'on entend prouvent que les démonstrations données sont profitables. Les jeux sont très goûtés, le guignol fait la joie des tout petits comme le jardin d'enfant.

LA SÉANCE OFFICIELLE D'INAUGURATION

La séance officielle a été ouverte à 15 heures, dans le hall de la Bourse du Commerce, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, président du Comité de l'Exposition.

Sur l'estrade, nous remarquons MM. le docteur Hervey, chef d'Etat-Major du colonel Oeds, le Comité Américain représenté par Mme Holtzman, M. le commandant Vivier, M. le docteur Meryl, MM. François Flipo, président du Tribunal de Commerce, Hippolyte Scalabre, vice-président de la Chambre de Commerce, représentant M. Louis Lorthiois, président, empêché, René Wibaux, président du Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, le colonel Roland, délégué de la Société de Secours aux Blessés Militaires de Paris, Croix-Rouge Française ; M. Louis Watine, président de la Croix-Rouge de Roubaix et président des Familles nombreuses, l'ref. inspecteur primaire ; le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix ; Abel Leviengle et Désiré Vandamme, conseillers d'arrondissement ; le docteur Vanyaerts, président de la Fédération des docteurs du Nord ; Beltette, président de l'U. S. T. ainsi que de nombreux conseillers municipaux, des membres du corps médical de la région, etc...

DISCOURS DE M. LE Dr LEDUC, MAIRE

Après l'exécution de la « Marseillaise » que l'assistance écoute debout, M. le docteur Leduc maire de Tourcoing, prend le premier la parole pour célébrer les mérites de la Croix-Rouge.

Les conseils de puériculture que vous venez donner à la population de Tourcoing, dit-il aux organisateurs, ne sont pas inconnus d'elle ; mais il est bon, il est utile que l'on profite de toutes les occasions pour les rappeler.

On ne se lassera jamais de répéter les principes concernant la façon de bien élever les enfants dans le premier âge. A Tourcoing, depuis longtemps déjà, la sauvegarde des nourrissons, que dirige le docteur Dron, a fait ses preuves. Grâce à elle, la mortalité infantile a diminué depuis qu'on a encouragé l'allaitement maternel, et qu'on a fait une ample distribution de bon lait aux enfants, qui, pour des causes diverses, les mères ne pouvaient nourrir.

M. le Maire adresse ses remerciements les plus vifs à la Croix-Rouge Américaine, à son délégué autorisé M. le docteur Hervey, à Mme Holtzman, à M. le docteur Meryl, à M. le commandant Vivier, pour le beau geste qu'ils ont accompli en organisant cette exposition.

Après nous avoir aidés, ajouta-t-il, d'une façon puissante et effective au cours de la grande guerre où leurs poilus se sont joints aux nôtres pour bouter le boche abhorré, les Américains veulent maintenant nous aider par tous les moyens dont ils disposent pour la préservation de la race française.

Il faut que notre France vive : c'est le flambeau de l'humanité, et pour cela il faut d'abord conserver à la vie tous les petits êtres qui naissent. La mortalité infantile peut être diminuée considérablement, si les mères de familles veulent appliquer à la lettre les principes de puériculture qui leur sont donnés par le corps médical dans les consultations de nourrissons.

L'enfant vit, grâce à une bonne hygiène infantile il a passé sans encombre les premières années de la vie. Il s'agit maintenant, lorsqu'il entrera à l'école, de lui conserver sa santé. C'est alors que par une éducation physique bien appropriée, il pourra le maintenir en bonne forme. Il ne suffit pas de lui inculquer les principes de culture intellectuelle, cela ne servira à rien s'il n'a pas de corps dispos. L'adage latin n'a jamais été si vrai : « Mens sana, in corpore sano ». C'est ce qu'a compris le législateur français en votant la loi sur l'éducation physique, et c'est un devoir, dit M. le Maire auquel ne faillira pas la Municipalité de Tourcoing qui, dès maintenant, prend ses dispositions pour que, dès l'application de la loi, toutes les écoles communales puissent être pourvues de moyen propres à donner à ces enfants cette culture physique indispensable à la régénération de la race.

M. le Maire termine en rappelant les paroles de M. le député Bokanowsky, à Roubaix : « l'Allemagne ne nous aurait pas attaqués si nous avions été en nombre. C'est le manque de naissances, c'est la mortalité infantile qui nous ont valu le déclenchement de cette horrible tuerie dont le souvenir nous hantera toujours l'esprit. »

Pour honorer la mémoire de nos morts, M. le Maire demande de soutenir les œuvres qui ont pour but de donner à la France des hommes sains et vigoureux. Ce sera le gage de notre sécurité dans l'avenir, pour le plus grand bien de notre cher pays, qui retrouvera ainsi sa place à la tête de la civilisation.

ALLOCUTIONS DIVERSES

M. le docteur Hervey, chef du bureau de la Croix-Rouge Américaine répond à M. le Maire en termes sympathiques. Après avoir excusé le colonel Olds, le chef de la C.R.A., et le colonel Emerson, chef du Service médical, empêchés, il l'assura de leur dévouement à l'œuvre consacrée tout spécialement aux mères et aux enfants de Tourcoing.

Le docteur Hervey rend hommage à la tenace volonté des Français qui s'efforcent de refaire toute une région dévastée par la guerre. Il dit que dans le monde entier l'on s'occupe de trouver les moyens pour préserver la vie des petits enfants.

Sauver les enfants sera une gloire aussi grande pour nos mères et nos pères que la gloire immortelle des Poilus de la Grande Guerre.

A son tour M. le docteur Decherf, président du Syndicat des médecins de Tourcoing, se fait l'interprète du corps médical pour exprimer sa reconnaissance aux infirmières de la Croix-Rouge Française et Américaine. Il montre l'effort accompli par la Croix-Rouge Américaine pendant la guerre et les bienfaits rendus par ses nombreuses ambulances. Aussi, ajouta-t-il, comment le corps médical ne serait-il pas unanime à vous aider dans une œuvre d'intérêt général comme celle que vous patronnez.

Après avoir parlé des efforts du corps médical, M. le docteur Decherf dit de la Croix-Rouge Américaine qu'elle a bien mérité de la France et de ses petits enfants.

M. Mathon, délégué régional de la Croix-Rouge, empêché à la dernière minute, a prié M. le colonel Roland de le remplacer à la cérémonie. Au nom de la Croix-Rouge Française, celui-ci remercie ses distingués et dévoués collègues de la C.R.A. qui nous apportent en toutes circonstances un concours si généreux et admirable en même temps qu'un exemple très précieux à suivre.

M. le colonel Roland qui a combattu aux côtés des troupes américaines parle avec chaleur de leur enthousiasme et de leur courage communicatifs. Ayant mené le combat avec les Américains au cours de la guerre, nous le menons encore avec eux le bon combat pendant la paix pour sauvegarder à l'aide d'une puériculture remarquablement comprise la vitalité de notre race et le salut de notre chère France.

Il termine son allocution par les cris de : « Vive l'Amérique ! » que l'assistance accueille de ses applaudissements.

Les discours terminés, le cortège officiel passe devant tous les stands et se rend dans une des salles de l'exposition où M. le commandant Vivier, dans une très délicate allocution, remercie les autorités et promet de s'intéresser également à l'œuvre de la seconde enfance. A son tour M. Léon Monnier, président de la Société de secours aux blessés militaires, dans une improvisation aimable, adresse aux Américains les remerciements de la C.R.F.

A l'issue de cette réunion, le Comité de l'Exposition adresse à M. Millerand, président de la République française, le télégramme suivant :

M. Millerand,
Président de la République Française.

Le Comité de l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance organisée à Tourcoing par les C.R.A. et C.R.F. prie le Président de la République d'agréer leurs respectueux hommages, l'assurance de leur attachement à toutes les œuvres qui peuvent sauver l'enfance, développer les forces morales et physiques de nos adolescents et former des hommes capables de défendre les libertés conquises par nos pères, la civilisation, le droit et la justice.

Le docteur Leduc, Maire,
Président du Comité.

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU VENDREDI 6 MAI

9 h. 30 : Ouverture de l'Exposition aux enfants des écoles désignés pour assister à la seconde séance du cinéma. — 9 h. 45 : Séance de cinéma (Hippodrome) réservée aux élèves des écoles. — 9 h. 45 à 11 h. 45 : Séance au jardin des enfants (square). — 10 h. : Ouverture de l'Exposition au public (Bourse de Commerce). Bain de bébé. Fonctionnement des différents stands. Séance au terrain de jeu (square). — 11 h. : Seconde séance de cinéma (Hippodrome) réservée aux élèves des écoles. Séance au terrain de jeu (square). Bain de bébé (Bourse de Commerce).

12 heures : Fermeture.

2 h. : Ouverture de l'Exposition. — 2 h. à 4 h. : Séances au jardin d'enfants (square). — 3 h. à 4 heures : Exercice de gymnastique suédoise par les élèves de l'Institution aux Peupliers de Vilverde (square). — 2 h. 30 à 4 h. : Cinéma (Hippodrome) ouvert au public, avec causerie du docteur. — 3 h. : Séance sur le terrain de jeu (square). Bain de bébé (Bourse de Commerce). — 4 h. 30 à 6 h. : Seconde séance de cinéma (Hippodrome), ouvert au public. Causerie du docteur. — 5 h. : Bain de bébé (Bourse de Commerce). Deuxième séance terrain de jeu (square). — 5 h. : Concours de bébés pour la première catégorie, c'est-à-dire les enfants de 3 à 6 mois. — 6 h. : Concours de bébés pour la première catégorie, c'est-à-dire les enfants de 3 à 6 mois. — 6 h. : Troisième séance terrain de jeu (square). — 2 h., 3 h., 4 h., 5 h., 6 h., séances de Guignol (square).

7 h. : Fermeture de l'Exposition.

La fête-exposition du 8 mai au Blanc-Seau

On nous communique :

Le Comité du Blanc-Seau travaille activement aux préparatifs de la Fête-Exposition qui aura lieu dans ce quartier, le dimanche 8 Mai. Les diverses organisations appelées à y prendre part, ne négligent de leur côté, aucun effort pour la rendre brillante.

C'est, sous le préau de l'école des garçons, rue Lhomond, que seront exposées les différentes œuvres ayant contribué au développement du Blanc-Seau, et que sera également rappelé son origine et retracé, à grands traits, son histoire ainsi que celle de ses nombreuses sociétés.

Le public sera donc convié à une manifestation locale qui promet d'être particulièrement attrayante et il ne fait point de doute que cette heureuse initiative du Blanc-Seau n'obtienne le succès qu'elle mérite.

LA MORT DE M. ACHILLE VANHECKE. — Nous avons annoncé, hier, le décès survenu à Tourcoing, de M. Achille Vanhecke, si dévoué aux œuvres sociales et catholiques.

Nous recevons du Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing, la communication suivante :

Tous les membres du Syndicat des Employés de Roubaix, Tourcoing et de la Prévoyance Familiale des Employés, auront appris avec sure prise la mort de M. Achille Vanhecke, vice-président de chacun de ces deux groupements.

Le Conseil Syndical et le Comité de la Prévoyance Familiale prient instamment tous les membres qui pourront se rendre libres, d'assister aux funérailles, samedi 7 mai, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame. Assemblée à la maison mortuaire, à 9 h. 15, rue Houchard, 10, à Tourcoing.

Tous les employés de Roubaix, Tourcoing, doivent trop au dévouement de M. Vanhecke pour ne pas lui rendre ce suprême hommage.

MERVEILLEUSES ROBES DE SOIE. Maison Pouget, 7 et 9, rue Saint-Jacques. 74300

FEDERATION DES COMBATTANTS. — La première réunion trimestrielle du groupe du Brun-Pain. — Dimanche s'est tenue, à 10 h. 30, au Cinéma de la rue des Champs, la première réunion trimestrielle du groupe du Brun-Pain. Les adhérents s'y sont rendus, précédés d'un groupe de musiciens volontaires de la fanfare « Les Intimes ».

La séance est ouverte par le président du groupe, M. Fidèle Langlais. Sont présents : MM. Joseph Legrand, président de la Fédération ; Duganquier et Gryspeert, président et secrétaire du Groupe des Mutilés ; Blondeau, président du Groupe des Phalempins ; Vandamme, conseiller d'arrondissement ; Tarel, Delneufcourt, Destombes, Leglaye, de la Fédération.

Dans son allocution d'ouverture, M. Langlais souhaite la bienvenue aux adhérents et aux membres de la Fédération qu'il remercie d'assister à cette première réunion qui marque le relèvement du Groupe du Brun-Pain.

Après lui, les secrétaire et trésorier donnent lecture du rapport et du compte-rendu financier.

Cette réunion avait surtout pour but de fêter l'un des adhérents du groupe, « l'as » non seulement du Brun-Pain, mais aussi de Tourcoing, M. Louis Houpline, à qui le Gouvernement vient de décerner la médaille militaire, en récompense de ses belles actions.

C'est devant une assistance toute émotionnée que M. Gryspeert lit les cinq citations obtenues par le nouveau médaillé.

Etant en pays envahi, M. Houpline a su franchir les lignes ennemies pour rejoindre nos armées, donnant ainsi un bel exemple de patriotisme et d'esprit de sacrifice. C'est son premier acte de courage, qui valut à notre concitoyen une citation.

Au cours de la guerre, M. Houpline se signala par son énergie admirable, son ardeur en toutes circonstances, souvent très difficiles, au milieu des bombardements les plus vifs et des attaques les plus dures. Le 15 juillet 1918, il fut même blessé en défendant, les armes à la main, le poste de son chef de bataillon.

Ayant ainsi communiqué à ses camarades le texte de ses citations, M. Gryspeert épingle alors la médaille militaire sur la poitrine de ce brave combattant et lui donne l'accolade. La musique joue la « Marseillaise », écoutée debout par tous les assistants.

Aussitôt cette remise, le président rappelle aux adhérents les belles qualités du nouveau décoré et lui offre, au nom de tous ses amis du Brun-Pain, une magnifique gerbe de fleurs.

M. le commandant Legrand déclare assister avec plaisir à cette belle manifestation qui marque le nouvel essor du groupe du Brun-Pain.

MM. Duganquier et Blondeau, parlant pour le Groupe des Mutilés et le Groupe des Phalempins, ajoutent leurs félicitations à celles déjà exprimées.

Terminant cette réunion, est tirée une tombola dont beaucoup de lots furent donnés par les commerçants des rues de Paris et d'Amor, que remercie M. Langlais.

Une quête faite pour les Mutilés produit la somme de 65 francs.

A 11 heures, le groupe retourna à son siège, où eut lieu la dislocation.

LAINAGES - DRAPERIES. — Leduc, Place de la République, 15, Tourcoing. Les plus grands assortiments. Le Meilleur Marché. 74316

A LA PREPARATION MILITAIRE DE L'U. P. S. — Le Comité technique de la Section de Préparation militaire de l'Union Post-Scolaire informe les familles des élèves ayant obtenu le C. P. S. M. au mois de janvier qu'elles peuvent retirer les diplômes au siège de la Société gymnase municipal, entrée rue de la Bienfaisance, le dimanche 8 mai, de 11 heures à midi, les mardi 10 et mercredi 11 de 7 heures à 8 heures du soir.

DERNIÈRE HEURE

LES DECISIONS DE LONDRES

DECLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

La question fondamentale : Le désarmement. - Les criminels de guerre. - Les réparations

Londres, 5 mai. — A la Chambre des Communes, en ouvrant le débat sur les réparations, M. Lloyd George dit que la Conférence qui n'est terminée ce matin fut une des plus importantes et des plus graves de la série des Conférences qui ont récemment eu lieu.

L'orateur dit que lorsque la Conférence s'est réunie, l'Allemagne était en défaut dans l'exécution de quelques-unes des plus importantes clauses du traité, à savoir, le désarmement, le jugement des criminels, et les réparations et de quatre ou cinq autres qui sont de grande importance. Les Alliés ont, durant les deux dernières années, montré une indulgence considérable.

LE DESARMEMENT

Le premier cas important de manquement indiscutable de la part de l'Allemagne est le désarmement qui n'est pas seulement le but du traité mais qui met en jeu la calme futur de l'Europe. Si nous avons pas une garantie que la formidable machine de l'Allemagne qui fut responsable des grands armements de l'Europe et de la terrible guerre a disparu à jamais, il n'y a aucune garantie de liberté et de paix pour l'Europe. Et nous considérons cela comme une question fondamentale.

M. Lloyd George désire être parfaitement juste à l'égard de l'Allemagne et il dit tout de suite que nous certains rapports, au façon de se conformer à cette partie importante du traité, avait été hautement satisfaisante. Mais, sous d'autres rapports, elle ne l'avait pas été du tout. Il est heureux de pouvoir dire que le point sur lequel l'intention des obligations de l'Allemagne avait été satisfaisante, était un point vital. Le livraison et la destruction de ces gros canons, pourvu, de l'avis de nos conseillers militaires, être considérés comme des plus satisfaisantes, bien qu'elles ne soient pas complètes, car il y a encore 5 à 600 gros canons qui doivent être rendus.

Le premier ministre s'occupe ensuite des points du traité dont l'exécution par l'Allemagne n'est pas satisfaisante, en ce qui concerne toujours le désarmement. Il y a, dit-il, encore trop de mitrailleuses et de fusils qui n'ont point été livrés, et il est, en outre, un fait inquiétant constitué par l'existence d'organisations militaires irrégulières qui réunies, pourraient devenir le noyau d'une armée des plus formidables. La France et la Belgique ont, naturellement de très bonnes raisons d'être inquiètes, au sujet de la mise à exécution de ces clauses. Ce n'est pas que l'Allemagne ait une chance quelconque, quel que soit le parti qui vienne au pouvoir, d'organiser, tout d'un coup, une force capable d'attaquer ou la France ou la Belgique. Cependant, tant qu'il y a de grandes forces de ce genre, en Allemagne, formant un noyau d'organisations militaires, (il y a encore en Allemagne une très grande quantité d'officiers et de sous-officiers de l'ancienne armée et il y a une population industrielle des plus ingénieuses) il sera tout à fait impossible que la France soit tranquille. La France doit continuer à s'armer et à garder les yeux dirigés sur la frontière de l'Est. La France n'est pas tranquille et ne peut pas déposer les armes. Il est, par conséquent, essentiel que l'Allemagne exécute cette clause du traité.

M. Lloyd George expose ensuite les raisons données par l'Allemagne, qui dit ne pas pouvoir désarmer et rester sans défense contre les révolutions et les mouvements communistes. Nous devons insister, dit-il, pour que les deux partis, forces communistes et forces irrégulières, rendent leurs armes. Il y a, en Allemagne, une force régulière suffisante pour étouffer tout danger qui pourrait survenir.

LES CRIMINELS DE GUERRE

M. Lloyd George s'occupe ensuite du manquement de l'Allemagne en ce qui concerne les criminels de guerre. Son attitude